



Personnes ayant des déficiences motrices

Ce sont des handicaps en général visibles, mais leur expression et leurs conséquences sont très variables. En France, environ 3 enfants sur 1 000 naissent avec des déficiences motrices assez sévères. Près d'un tiers d'entre eux sont infirmes moteurs cérébraux (IMC). Pour les adultes, on estime que 1,5% de la population générale est atteint de troubles moteurs isolés, ces troubles associés à d'autres déficiences font remonter cette estimation à 4%.

Le handicap moteur peut être dû à une malformation ou une maladie survenue in utero ou dans les 1ères années de la vie. Il peut survenir à la suite d'une maladie acquise plus tard ou de différentes formes de traumatismes. Un certain nombre de maladies sont évolutives et même lorsque la maladie est stable en elle-même, ses conséquences en terme de handicap peuvent s'accroître au cours de la vie par des déformations pendant la croissance ou des difficultés majorées par le vieillissement.

Exemples de

Personnes

concernées

- paraplégiques (paralysie des membres inférieurs)
- tétraplégiques (paralysie des quatre membres)
- infirmes moteurs cérébraux
- myopathes
- hémiplégiques...

Principales incapacités et difficultés courantes à l'origine de gênes et situations de handicap

- pour les UFR :
déplacement sur les sols meubles, glissants ou inégaux, franchissement des obstacles, des dénivelés (marches, pentes), des passages étroits, atteinte de certaines hauteurs de guichets, saisie des objets hauts placés, utilisation des services (notamment les toilettes).

- pour les PMR :
déplacement sur de longues distances, station debout sans appui, pénibilité des attentes longues.

Adresses utiles

Association des paralysés de France (APF)

17, boulevard Auguste Blanqui - 75013 - Paris

01.40.78.69.00 – www.apf.asso.fr

Association française contre les myopathies (AFM)

1, rue de l'Internationale - BP 59 - 91002 - Evry Cedex

01.69.47.28.28 - www.afm.org

Groupement pour l'insertion des personnes handicapées physiques (GIHP)

10, rue Georges-de-Porto-Riche - 75014 - Paris

01.43.95.66.36 - www.gihpnational.org

Sources : Guide « Des bâtiments publics pour tous – Accessibilité et confort d'usage » (ministère de l'Équipement) / Données extraites du site Internet du ministère de la Santé (avril 2003)



Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer, en charge des Technologies vertes et des Négociations sur le climat.

Délégation Ministérielle à l'Accessibilité – Josiane Vilalta – Chargées d'Études

www.developpement-durable.gouv.fr/-Accessibilite